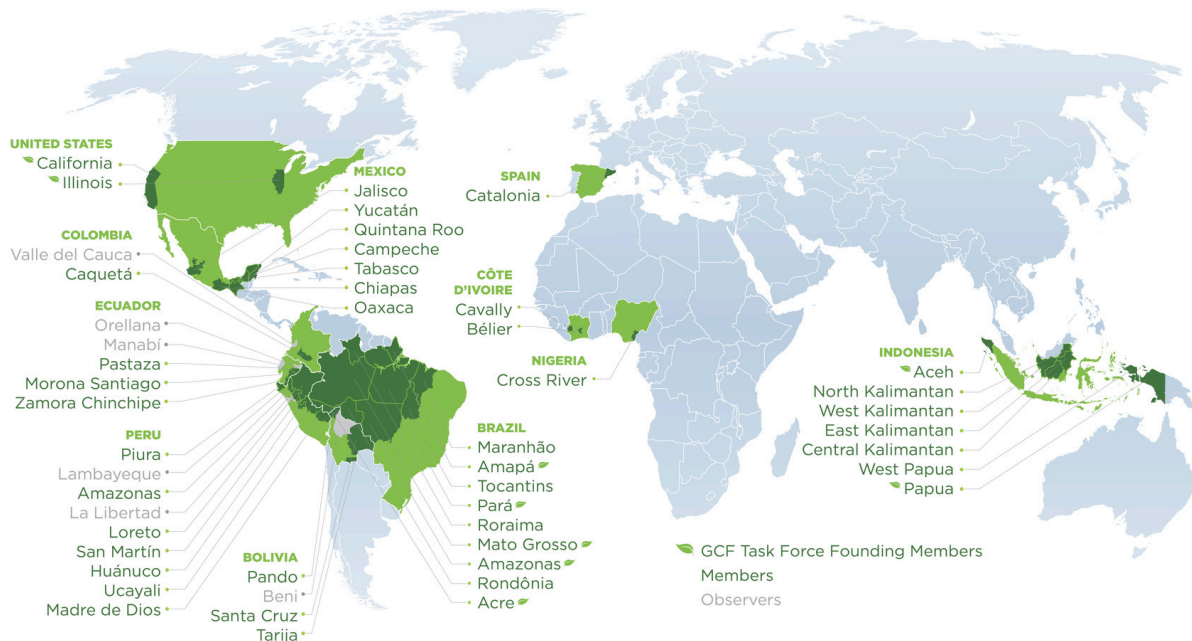


PLAN DIRECTEUR POUR UNE NOUVELLE ÉCONOMIE FORESTIÈRE

UCAYALI, PEROU | 11 OCTOBRE 2024

GCF
task force



INTRODUCTION

La mise en place d'une nouvelle économie forestière est l'un des défis les plus importants de notre époque. C'est essentiel pour le climat. C'est essentiel pour la biodiversité. Et il est essentiel pour les moyens de subsistance et la sécurité économique de milliards de personnes dans le monde entier. Sans une nouvelle économie forestière - qui protège les forêts intactes, restaure les terres dégradées et crée des emplois et des opportunités économiques pour les millions de personnes qui vivent dans ces forêts - les forêts tropicales du monde ne survivront pas et des régions entières seront confrontées à un effondrement écologique.

Nous savons que des mesures de contrôle à court terme peuvent ralentir la déforestation. Mais nous savons aussi que ces mesures à elles seules ne mèneront jamais à la transformation économique à long terme qui est essentielle pour résoudre les problèmes de la déforestation tropicale et du changement climatique. À l'instar de la transition vers l'énergie propre, la mise en place d'une nouvelle économie forestière nécessite un engagement soutenu en faveur de la création d'industries entièrement nouvelles qui généreront les emplois et les opportunités économiques dont nos concitoyens ont besoin et qu'ils méritent.

Il s'agit d'un défi en matière d'investissement. Mais c'est aussi un défi de planification et de coordination - et un défi d'innovation et d'imagination. **Il n'y a pas de solution miracle, pas d'approche pan-tropicale unique qui puisse être mise à l'échelle et reproduite partout.** Nos régions sont trop différentes.



Mais nous sommes confrontés à des défis communs et nous avons énormément appris les uns des autres au cours des quinze années de collaboration au sein du Groupe de travail des gouverneurs sur le climat et les forêts (GCF Task Force). Nous savons que l'action et le leadership au niveau infranational sont essentiels à la mise en place d'une nouvelle économie forestière. Nous savons que nous sommes responsables d'une grande partie du travail difficile de mise en œuvre et d'expérimentation de nouvelles approches. Et nous savons que nous ne pouvons pas avancer sans la confiance et la collaboration de nos communautés autochtones et locales.

À cette fin, notre approche commence par des stratégies juridictionnelles globales et des plans d'investissement qui répondent directement aux réalités du terrain et établissent des voies réalistes pour une nouvelle économie forestière dans nos juridictions individuelles. Au cours des quinze dernières années, nous avons travaillé avec des partenaires clés pour concevoir, élaborer et améliorer continuellement ces stratégies juridictionnelles et ces plans d'investissement dans l'ensemble de notre réseau. Pris ensemble, ces stratégies juridictionnelles et ces plans d'investissement montrent clairement que nous avons la vision et la volonté politique, les cadres globaux et les projets et activités finançables qui sont nécessaires pour construire une nouvelle économie forestière.

Mais nous ne pouvons pas le faire seuls. Nos gouvernements continuent de lutter contre les réductions de budget et de personnel. Les modestes engagements internationaux en matière de financement des forêts ne nous sont généralement pas parvenus. Et nos gouvernements nationaux sont confrontés à des crises fiscales permanentes marquées par un endettement massif et des sorties nettes de capitaux vers le Nord. Plus fondamentalement, de nombreuses personnes vivant dans nos juridictions n'ont pas encore vu de bénéfices tangibles de l'agenda des forêts et du climat, ce qui aggrave les défis politiques auxquels nous sommes confrontés en essayant de rendre cet agenda politiquement attractif.

Il est évident que le statu quo ne fonctionne pas et que nous manquons de temps. C'est pourquoi nous continuons à demander à nos gouvernements nationaux et à la communauté internationale de travailler avec nous pour mobiliser de nouveaux fonds et, ce qui est tout aussi important, pour concevoir de nouveaux mécanismes et remanier les mécanismes existants qui peuvent fournir des financements de manière rapide et souple pour soutenir nos efforts. **En décembre dernier, nous avons demandé à nos gouvernements nationaux et à la communauté internationale de mobiliser un milliard de dollars pour soutenir nos efforts de construction d'une nouvelle économie forestière. Aujourd'hui, nous présentons un Plan directeur sur la manière dont cet argent peut être déployé.** Et, ne vous y trompez pas, nous ne sommes pas assez naïfs pour penser qu'il suffit de dire tout cela pour que cela se produise. Mais nous savons aussi que nous devons continuer à faire pression pour obtenir un soutien réel et durable.

Notre Plan directeur présente quatre activités clés qui constituent les éléments de base de la Nouvelle économie forestière:



BIOÉCONOMIE



L'INFRASTRUCTURE NATURELLE



RESTAURATION



INTENSIFICATION



Les initiatives spécifiques à chacun de ces éléments de base seront évidemment différentes dans notre réseau en fonction des conditions locales et régionales. Certaines de nos juridictions devront également se concentrer davantage sur certaines activités que sur d'autres. De manière plus générale, chacune de ces activités implique également des besoins de financement différents et pose des problèmes de conception différents quant à la manière dont l'argent est déployé. Ainsi, par exemple, le financement de la bioéconomie peut nécessiter des subventions rapides et relativement modestes aux communautés et aux entrepreneurs, tandis que le financement de la restauration et des infrastructures naturelles peut nécessiter des flux de fonds plus importants liés au financement du développement, à différents types d'instruments de crédit et à des approches de paiement pour les services écosystémiques.



En outre, **compte tenu des différences régionales et nationales au sein de notre réseau, nous pensons que les mécanismes nouveaux et existants devraient être axés sur la région ou le pays**. Ce qui fonctionne au Brésil ou dans la région amazonienne peut ne pas fonctionner en Indonésie. Les mécanismes de financement nationaux, tels que les systèmes de crédit agricole et rural ou les nouveaux régimes de tarification du carbone, pourraient également jouer un rôle essentiel. Le présent Plan directeur s'attarde sur ces différences et décrit certains des mécanismes nouveaux et existants qui pourraient être utilisés pour soutenir des initiatives prometteuses dans ces quatre domaines clés. Selon nous, **le plus important est de commencer dès maintenant et d'adopter une approche d'amélioration continue** au fur et à mesure que nous avançons et que nous tirons les leçons de l'expérience.

COMMENT NOUS Y SOMMES ARRIVÉS

En 2022, nous avons lancé le Plan d'action de Manaus pour une nouvelle économie forestière (PAM), engageant nos gouvernements à réduire considérablement la déforestation et appelant les partenaires à soutenir nos efforts pour élaborer des approches globales, à l'échelle des territoires, en faveur d'une nouvelle économie forestière. Le PAM s'articule autour de quatre piliers : nos efforts doivent d'abord et avant tout bénéficier aux populations et aux communautés de nos territoires ; ce travail doit reposer sur la mobilisation de la science et de la technologie, ainsi que des connaissances et de la sagesse traditionnelles ; la reconnaissance et le soutien de nos efforts sur le terrain nécessiteront un soutien financier substantiel et flexible de la part de toutes les sources ; et nous veillerons à ce que ce travail dure grâce à une bonne gouvernance et à des politiques publiques durables. Comme le souligne le PAM, c'est nous qui connaissons le mieux nos réalités et, avec du soutien, nous sommes les mieux placés pour mettre en œuvre des solutions.

En 2023, nous avons fait suivre le PAM avec un Appel à l'action visant à financer nos efforts pour construire une nouvelle économie forestière, lancé lors de la 28e conférence des parties à la convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques. Cet appel à l'action, publié en collaboration avec notre Comité global pour les peuples autochtones et les communautés locales, vise à cocréer des mécanismes de financement souples et substantiels - en s'appuyant autant que possible sur les mécanismes et les engagements existants - afin de consacrer un milliard de dollars d'investissements à la mise en œuvre de nos stratégies juridictionnelles de développement à faibles émissions et de gouvernance forestière.

En avril 2024, l'un de nos membres les plus récents, Santa Cruz (Bolivie), a accueilli un échange technique entre les juridictions membres du GCF Task Force, les dirigeants autochtones, les bailleurs de fonds et d'autres partenaires, afin d'entamer le processus de co-conception d'un ensemble de mécanismes de financement régionaux pour soutenir les efforts de la Nouvelle économie forestière dans nos juridictions. Cet échange nous a permis d'identifier un ensemble clair de principes de conception et d'activités clés pour ces mécanismes de financement régionaux. Aujourd'hui, lors de notre réunion annuelle de 2024 à Ucayali, au Pérou, nous partageons ce Plan directeur et nous nous réjouissons de travailler en étroite collaboration avec nos partenaires à la mise en place de la Nouvelle économie forestière.



PRINCIPES DE CONCEPTION POUR LE FINANCEMENT DE LA NOUVELLE ÉCONOMIE FORESTIÈRE

Le financement de la Nouvelle économie forestière devra être adapté aux besoins et aux réalités spécifiques de nos juridictions. Une partie de ce financement devra provenir de partenaires internationaux, notamment par le biais d'accords bilatéraux, d'actions philanthropiques, de banques multilatérales de développement, d'investisseurs du secteur privé et d'autres sources ; mais une grande partie de ce financement devra en fin de compte provenir de sources nationales dans nos pays. Il s'agit notamment de banques de développement nationales, régionales et infranationales, de nouveaux systèmes de financement public/privé et de programmes d'imposition et de crédit. Des activités différentes nécessiteront des approches différentes en matière de financement et, dans tous les cas, nous devrions chercher à utiliser et, si nécessaire, à réorienter les mécanismes et les facilités de financement existants lorsque cela est possible. À cette fin, il est essentiel de garder à l'esprit les principes et engagements suivants qui guident notre travail :

- **Solutions spécifiques au contexte** | En tant que réseau mondial couvrant 11 pays, nous devons reconnaître que chaque juridiction et chaque région est unique. Et si nos problèmes sont souvent d'ordre général (déforestation et dégradation des forêts), les solutions seront souvent spécifiques au contexte. Nous ne pouvons pas nous contenter d'une approche unique et pantropicque, mais nous devons mettre au point des mécanismes et des actions adaptés en fonction du contexte local, des circonstances et des structures juridiques.
- **Apprentissage, adaptation, reproduction** | Malgré ces différences, notre collaboration est plus efficace lorsque nous pouvons partager ce qui fonctionne et voir s'il est possible de le reproduire, de l'adapter et de l'expérimenter dans nos propres contextes.
- **Confiance et inclusivité** | Nos activités de sensibilisation et nos partenariats doivent être larges et inclusifs afin d'instaurer la confiance nécessaire à toute approche efficace de la gouvernance forestière. Nous devons travailler avec différents secteurs et départements gouvernementaux et mettre en place des processus qui incluent nos communautés et d'autres parties prenantes dans la co-conception de solutions.
- **Intégration** | Nos partenariats et mécanismes existants sont essentiels, mais nous devons trouver des moyens de réduire la fragmentation et la concurrence, en particulier au sein des communautés financières et philanthropiques internationales. Nous ont tous essayé de s'intégrer dans les différents appels à propositions, les processus de demande de subventions et de prêts, et les exigences en matière de rapports. La fragmentation et le manque de coordination entre les mécanismes de financement et les partenaires financiers entravent notre capacité à expérimenter et à progresser.
- **Agilité** | De même, nous devons trouver des moyens de réduire les obstacles à la création de partenariats plus agiles et plus solides. Le temps et les capacités nécessaires à l'évaluation, à la demande et à l'établissement de rapports sur les résultats sont souvent des obstacles à l'accès aux mécanismes de financement existants.
- **Livraison rapide** | Le temps nécessaire pour accéder aux financements actuels entrave le déploiement et l'expérimentation d'actions innovantes sur le terrain. Compte tenu de l'urgence de l'action, nous devons trouver des moyens de garantir l'accès à ces mécanismes de financement et leur décaissement rapide.
- **Impact à grande échelle** | L'ampleur des crises du climat, de la déforestation et de la biodiversité est immense et nos solutions doivent également être à grande échelle. Les mécanismes de financement doivent donner la priorité aux stratégies et aux actions qui ont le meilleur potentiel d'impact à grande échelle.



LES ÉLÉMENTS CONSTITUTIFS DE LA NOUVELLE ÉCONOMIE FORESTIÈRE

Lors de l'atelier de Santa Cruz, nous avons identifié quatre activités clés qui constituent les fondements de la Nouvelle économie forestière dans l'ensemble de notre réseau :



Mettre en place une bioéconomie prospère : Promouvoir l'utilisation durable des ressources naturelles pour créer de la valeur économique et fournir des moyens de subsistance durables et satisfaisants. Par exemple, le Brésil a lancé l'Initiative mondiale pour la bioéconomie dans le cadre du prochain G20, afin d'exploiter le potentiel économique de sa biodiversité tout en promouvant des pratiques durables.



Soutenir l'infrastructure naturelle : Tout comme nous le faisons lorsque nous développons des infrastructures de transport ou d'électricité, nous devrions considérer nos forêts et nos écosystèmes tropicaux comme des infrastructures naturelles essentielles en ce qui concerne leur gestion et le financement de leur protection. Parmi les exemples évidents de services essentiels fournis par nos forêts, citons la régulation du climat local, la réduction des dommages causés par les inondations, la garantie d'un approvisionnement en eau sûr et abondant et la création de conditions favorables à la croissance de l'agriculture. Les membres et les partenaires du GCF Task Force doivent faire preuve de créativité pour déterminer qui utilise ces ressources et si et comment elles peuvent être financées, par exemple par des obligations d'État, des droits d'utilisation, des paiements pour les services écosystémiques ou des programmes de marché du carbone dont les revenus contribuent directement à la protection de ces écosystèmes naturels.



Restauration des zones dégradées : Restauration des écosystèmes à leur état naturel afin de fournir des avantages environnementaux et économiques. Les incitations à la restauration comprennent les crédits de réduction des émissions, la promotion de la durabilité dans les chaînes d'approvisionnement, le respect des exigences environnementales, et le positionnement en matière d'impact et de durabilité (c'est-à-dire le marketing/la réputation). Cependant, les obstacles au financement de la restauration par les entreprises comprennent les défis sur le terrain, tels que les problèmes de tenure et les politiques non favorables, le fait que les bénéfices sont en grande partie des biens publics, et le manque de systèmes de quantification et de marchés pour les bénéfices de la restauration. Les acteurs infranationaux peuvent contribuer à lever ces obstacles en améliorant la transparence des données et la communication afin d'attirer les investisseurs pour le financement du reboisement.



Intensification des activités économiques actuelles : Amélioration de la productivité des produits agricoles et des activités forestières existants afin d'augmenter la valeur, de répondre à la demande, mais d'empêcher toute nouvelle expansion dans les écosystèmes naturels. L'intensification peut assurer la croissance économique et libérer des terres pour la conservation et/ou la régénération, en fournissant une approche de gestion intégrée du paysage de facto à l'échelle juridictionnelle. Les avantages de l'intensification de l'agriculture peuvent inclure des rendements plus élevés sur les terres agricoles ou les ranchs existants, ou la conversion des pâturages bovins en pisciculture à haut rendement protéique, ce qui réduit la nécessité de convertir de nouveaux habitats naturels en terres agricoles, protégeant ainsi les écosystèmes.

De nombreuses juridictions membres du GCF Task Force travaillent déjà d'arrache-pied pour attirer des partenaires d'investissement dans chacune de ces activités clés et ont développé des projets qui sont prêts à recevoir des investissements dès maintenant. Notre tâche consiste à associer ces actions à des mécanismes de financement et à travailler ensemble pour adapter ces mécanismes afin d'en accroître la flexibilité, l'échelle et l'impact.

MÉCANISMES DE FINANCEMENT POUR UNE NOUVELLE ÉCONOMIE FORESTIÈRE

La mise en place de mécanismes de financement pour soutenir ces activités de la Nouvelle économie forestière devrait se concentrer, dans la mesure du possible, sur l'utilisation et la réorientation des mécanismes existants et, si nécessaire, sur la co-conception de nouveaux mécanismes. La forme spécifique des mécanismes variera en fonction de la région et de l'activité. Les paragraphes suivants présentent une approche possible de la structuration de ces mécanismes autour des quatre activités que nous avons identifiées ci-dessus. Des exemples supplémentaires de mécanismes de financement, ainsi que des études de cas, sont présentés à l'annexe C. Nous invitons nos partenaires à améliorer ces idées et à s'associer à nous pour investir et développer des actions urgentes là où elles sont les plus importantes.



PÔLES D'INNOVATION EN BIOÉCONOMIE

Plusieurs juridictions du GCF Task Force ([Amapa](#) et [Amazonas](#) au Brésil et le Commonwealth régional amazonien du Pérou) font déjà progresser leurs propres efforts en matière de bioéconomie au sein de leurs juridictions grâce au soutien du GCF Task Force, de l'USAID, du CIAT et d'autres partenaires. Ces projets pilotes initiaux doivent être élargis et transposés à plus grande échelle. Pour ce faire, nous demandons un financement pour établir quatre Pôles régionaux d'innovation en matière de bioéconomie - en Amazonie brésilienne, en Amazonie péruvienne, en Indonésie et au Mexique. Chacun de ces pôles servirait à relier les gouvernements, les acteurs du secteur privé, les communautés, la société civile et les universités par le biais d'une collaboration en matière de recherche et d'octroi de subventions, en mettant l'accent sur l'innovation de nouveaux produits, de chaînes d'approvisionnement, d'opérations logistiques, de plateformes de commerce électronique et d'outils de traçabilité pour stimuler les investissements et les emplois dans le domaine de la bioéconomie. Ils peuvent s'aligner également sur les partenaires de la société civile et les institutions nationales qui soutiennent l'innovation et les entreprises, comme [SEBRAE](#) (au Brésil).

Le mécanisme de financement nécessiterait la mise en place d'un sponsor fiscal pour gérer les fonds - comme une banque de développement régional ou une société de gestion des investissements telle que [KPTL](#), partenaire du GCF Task Force - et des règles claires, notamment en ce qui concerne la gestion des fonds :

- **Les types de financement qu'ils accepteraient.** Il peut s'agir de capital-risque, de philanthropie, d'aides financières nationales et internationales (par exemple, les budgets climatiques des gouvernements, les banques de développement régional et l'USAID), et d'autres sources.
- **Engagement et contrôle des représentants.** Chaque pôle pourrait être structuré par une sorte de « conseil d'administration » comprenant des représentants des gouvernements des États, des acteurs clés du secteur privé, des dirigeants des communautés autochtones et locales, des investisseurs, des juristes et des chercheurs universitaires.
- **Accès rapide aux subventions et distribution de celles-ci.** Le GCF Task Force a identifié des critères clés fondés sur les stratégies de décarbonisation et les plans d'investissement existants des gouvernements, qui pourraient constituer la base des règles d'accès et de distribution des fonds. Ces critères figurent à l'annexe A. Ces règles préciseraient comment les produits développés par les pôles soutiendront la création d'emplois, les avantages pour les communautés et la réduction de la déforestation.

Un financement initial sera nécessaire pour mettre en place les pôles et les aider à établir leurs structures, leurs règles et leurs critères d'octroi de subventions.

- Cette initiative pourrait être lancée par le biais d'un concours ouvert de propositions pour l'accueil et la mise en place de ces pôles, à l'instar de la manière dont les partenaires du GCF Task Force, [XPrize](#) et [Conservation X Labs](#), lancent des défis et attribuent des prix pour l'innovation et la coconception de solutions.
- Nous envisageons ces Pôles régionaux d'innovation en bioéconomie comme fonctionnant de manière similaire à l'aide de 7 milliards de dollars récemment annoncée pour lancer de [pôles régionaux d'hydrogène propre](#) aux États-Unis.



FACILITÉS DE FINANCEMENT DES INFRASTRUCTURES NATURELLES

Pour protéger et améliorer nos infrastructures naturelles, nous envisageons la création de mécanismes nationaux de financement public afin d'aider les gouvernements des États et les collectivités locales à protéger, développer et renforcer leurs infrastructures naturelles, en particulier leurs forêts et les services écosystémiques qu'elles fournissent. Plus précisément, nous appelons à la création de **facilités régionales de financement des infrastructures naturelles** qui agiraient en tant qu'entités de financement public et canaliserait les fonds vers les gouvernements étatiques et locaux et leurs partenaires afin de soutenir le développement de systèmes de paiement pour les services écosystémiques.

Ces nouvelles facilités de financement public pourraient être créées ou hébergées au sein d'institutions financières existantes, telles que les banques nationales de développement. Ils nécessiteraient des règles et des structures claires, notamment en ce qui concerne la gestion des risques :

- **Les types de financement qu'ils accepteraient.** Il peut s'agir de fonds provenant de la vente d'obligations d'État, du dépôt de droits d'utilisation (par exemple, obligations ou droits d'utilisation de l'eau), de recettes provenant de taxes sur le carbone ou de la vente de crédits carbone juridictionnels et/ou de la vente de permis par le biais d'enchères sur le marché du carbone, de droits ou de taxes provenant de la vente de bois certifié durable, d'un financement direct provenant des budgets nationaux et domestiques, et d'autres sources.
- **Accès rapide au financement et distribution de celui-ci.** Le GCF Task Force a identifié des critères clés fondés sur les stratégies de décarbonisation et les plans d'investissement des juridictions existantes qui pourraient constituer la base des règles d'accès et de distribution des fonds d'une banque de développement de l'infrastructure forestière. Ces critères figurent à l'annexe A. Ces règles pourraient également inclure des conditions de remboursement claires et des dispositions de partage des coûts pour s'assurer que les fonds de la banque attirent également des investissements supplémentaires.
- **Des rapports transparents sur les résultats de l'utilisation des fonds.** La Californie, membre du GCF Task Force, donne un exemple de la manière dont le produit de la vente aux enchères de son marché du carbone est distribué sous la forme de California Climate Investments dans le cadre de programmes de subvention gouvernementaux au profit des communautés et du climat.

Ces mécanismes de financement des infrastructures naturelles pourraient fonctionner de manière similaire :

- La Banque brésilienne de développement (BNDES) ou la Reconstruction Finance Corporation, créée dans les années 1930 aux États-Unis pour fournir des financements aux États et aux collectivités locales afin de soutenir l'agriculture, le commerce et l'industrie.
- Un autre exemple du type d'effort que ces facilités pourraient soutenir provient des accords réciproques sur l'eau à Santa Cruz, en Bolivie, dans lesquels les propriétaires fonciers en amont acceptent de conserver leurs forêts en échange d'une compensation sous forme de ruches, d'arbres fruitiers ou d'autres ressources qui améliorent leurs moyens de subsistance et qui sont financées par les frais d'utilisation de l'eau en aval. Ce type de redevance pourrait être structuré comme une source de financement susceptible d'aider à capitaliser une banque de développement.



AUTORITÉS RÉGIONALES CHARGÉES DE LA RESTAURATION

De nombreuses juridictions du GCF Task Force ont déjà identifié des zones clés sur leur territoire pour concentrer les efforts de restauration. Cependant, un capital initial important est nécessaire pour lancer un projet de restauration et de maintenir une main-d'œuvre suffisante pour mener à bien les activités de restauration, de gestion forestière et de calcul des bénéfices nécessaires. Nous proposons de mobiliser des fonds publics et privés en créant des Autorités régionales chargées de la restauration des forêts qui associent des possibilités d'investissement initial souples à des remboursements à plus long terme basés sur les avantages pour l'écosystème découlant des résultats de la restauration. Pour permettre un travail à l'échelle régionale, ces fonds pourraient être conçus pour se concentrer sur des régions géographiques telles que l'Amazonie équatorienne, les zones transfrontalières du bassin amazonien et les provinces du Bornéo indonésien.

Ces Autorités chargées de la restauration des forêts pourraient fonctionner de la manière suivante :

- **Identifier les zones prioritaires et organiser la main-d'œuvre locale.** Les techniciens des gouvernements infranationaux et les communautés identifient les zones prioritaires pour la restauration sur la base des stratégies juridictionnelles du GCF Task Force et organisent/préparent une main-d'œuvre locale qualifiée (forestiers, combattants des incendies de forêt, surveillants forestiers).
- **Les investisseurs privés fournissent un capital initial.** Les investisseurs privés (fondations, banques, entreprises) apportent un financement à des conditions préférentielles et/ou au taux du marché pour lancer les activités de restauration, notamment en soutenant le développement de la main-d'œuvre.
- **Partenaire de mise en œuvre.** Un partenaire de mise en œuvre est sélectionné pour gérer le travail sur le terrain.
- **Comptabilisation des bénéfices.** Les partenaires tiers garantissent une comptabilité transparente des résultats et des bénéfices.
- **Les résultats et les avantages sont monétisés.** Cela peut se faire par le biais de la finance carbone (par exemple, par la vente de crédits carbone, les revenus d'un marché du carbone local ou national ou la taxe carbone) et les économies budgétaires (par exemple, la réduction du coût de la gestion de la qualité de l'eau potable après la restauration).
- **Remboursement des investisseurs initiaux.** Les revenus/épargnes résultants sont utilisés pour rembourser les investisseurs initiaux et assurer la poursuite des travaux de gestion de la forêt.

Deux exemples illustrent la manière dont cela pourrait être mis en place :

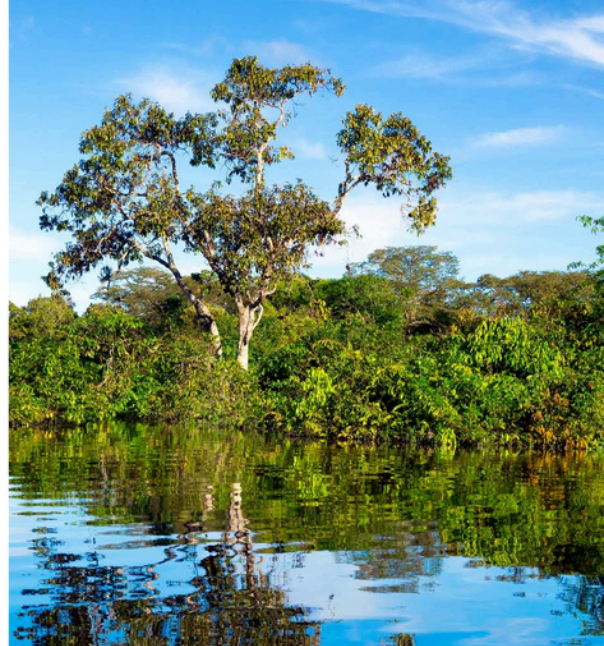
- Un effort croissant pour faire face aux risques liés aux incendies de forêt aux États-Unis a abouti à la création d'obligations de résilience forestière (Forest Resilience Bonds - FRB). Ces obligations ont été lancées par une organisation à but non lucratif de protection de la nature, Blue Forest, en collaboration avec le World Resources Institute, le Service forestier des États-Unis et la National Forest Foundation. Les investisseurs privés - philanthropie et banques fournissant des capitaux concessionnels à des taux inférieurs à ceux du marché, ainsi que des banques et des compagnies d'assurance fournissant des capitaux à des taux de marché - accordent des prêts/subventions pour financer les travaux de restauration initiaux. Cela permet d'assurer un financement immédiat pour embaucher des entrepreneurs locaux, mener des activités de planification et de restauration et calculer les avantages qui en découlent (carbone, qualité de l'eau, etc.). Sur la base de les bénéficiaires publics et privés remboursent ensuite les investisseurs initiaux. Ce remboursement peut prendre la forme de recettes provenant de la vente de crédits carbone, de subventions provenant de taxes ou de recettes du marché du carbone gérées par le gouvernement, d'économies résultant de l'amélioration de la qualité de l'eau ou d'autres sources de remboursement novatrices.
- Les projets d'élimination du carbone dans la nature se sont concentrés sur les efforts de reboisement dans les pays du Sud. Les achats volontaires de contrats d'absorption sur le marché du carbone - où l'acheteur fournit un financement initial pour soutenir les efforts de reboisement, y compris l'emploi local et d'autres avantages pour la communauté, et reçoit des crédits de carbone sur une période déterminée - peuvent également soutenir le reboisement à grande échelle. Par exemple, Microsoft a conclu de nombreux partenariats pour l'obtention de crédits d'émission de carbone issus d'activités de reboisement sur les pâturages dégradés au Brésil et en Amérique centrale, y compris les partenariats récents avec re.green (restauration de 16 000 hectares sur 15 ans dans les États brésiliens de Maranhão et de Bahia) et Ponterra (restauration de 10 000 hectares dans la péninsule d'Azuero au Panama).



LES PLATEFORMES DE PRODUITS DE BASE DURABLES

Les producteurs du réseau du GCF Task Force - pêcheurs, agriculteurs, éleveurs et autres - sont parfaitement conscients de l'impact de la déforestation sur leurs possibilités de développement à long terme.

L'intensification et l'amélioration de la productivité tout en diminuant le défrichement, la déforestation et la dégradation des écosystèmes naturels sont essentiels pour construire la Nouvelle économie forestière. L'évaluation des méthodes de production alternatives - et des possibilités de production alternatives - nécessite des recherches importantes, l'accès au financement et l'innovation sur le terrain. Si nombre de nos gouvernements membres ont œuvré à la mise en place des politiques et des conditions juridiques favorables à ce travail, l'augmentation des rendements d'une manière plus durable nécessite également un leadership de la part des universités et du secteur privé. Nous appelons à la création de quatre Pôles régionaux de produits durables qui rassemblent les producteurs, les entreprises de produits de base, les organisations de transparence et les organisations communautaires avec les réseaux de recherche agricole pour tirer parti de la science et de la recherche publiques avec des investissements du secteur privé qui bénéficieront aux producteurs, aux communautés et aux économies régionales.



Ces Pôles de produits durables nécessiteraient la mise en place d'un sponsor fiscal pour gérer les fonds, des partenaires de recherche établis et des règles de gouvernance claires, y compris en ce qui concerne la gestion des fonds :

- **Les types de financement qu'ils accepteraient.** Il peut s'agir d'investissements de sociétés de matières premières, de capital-risque, de philanthropie, d'aides financières nationales et internationales (par exemple, les budgets climatiques des gouvernements, les banques de développement régional et l'USAID), ainsi que d'autres sources.
- **Partenaires experts en recherche.** Il devrait s'agir d'universités et de réseaux de recherche régionaux établis (par exemple, IMBRAPA au Brésil), ainsi que de réseaux tels que les partenaires du GCF Task Force au [CIFOR-ICRAF](#), et d'autres organisations de recherche à but lucratif ou non.
- **Engagement et contrôle des représentants.** Chaque pôle pourrait être structuré par une sorte de « conseil d'administration » comprenant des représentants des gouvernements des États, des acteurs clés du secteur privé, des dirigeants des communautés autochtones et locales, des investisseurs, des juristes et des chercheurs.
- **Des lignes directrices claires sur les meilleures pratiques en matière d'intensification durable.** Chaque pôle s'appuierait sur les meilleures pratiques existantes en matière d'intensification agricole durable émanant de groupes internationaux tels que le [Fonds international de développement agricole](#) ou l'[Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture](#), et conviendrait de les adapter pour qu'elles répondent au mieux aux conditions régionales.
- **L'accès et la distribution rapides des subventions pour soutenir la recherche appliquée.** Le GCF Task Force a identifié des critères clés fondés sur les stratégies de décarbonisation et les plans d'investissement existants des gouvernements, qui pourraient constituer la base des règles d'accès et de distribution des fonds. Ces critères figurent à l'annexe A. Ces règles préciseraient comment les produits développés par les centres soutiendraient la création d'emplois, les avantages pour les communautés et la réduction de la déforestation.

Voici quelques exemples de la manière dont les membres du GCF Task Force se sont concentrés sur l'intensification :

- La stratégie Produire, Conserver, Inclure (PCI) du Mato Grosso (Brésil) vise à promouvoir l'intensification durable de l'élevage bovin et du soja en augmentant la productivité tout en réduisant la déforestation et les incidences sur l'environnement. La stratégie se concentre sur l'amélioration de l'efficacité de l'utilisation des terres grâce à des pratiques agricoles avancées et à des mesures de conservation. La productivité du soja dans le Mato Grosso est l'une des plus élevées au monde, avec des rendements moyens de plus de 3,5 tonnes par hectare, ce qui témoigne de l'efficacité de ces efforts d'intensification.
- Acre (Brésil) visant à encourager les éleveurs de bétail à mettre en place des élevages de poissons indigènes plus durables et à plus haut rendement protéique sur leurs terres déjà dégradées. Cette initiative vise à améliorer les rendements en protéines et à réduire l'impact environnemental de l'élevage bovin traditionnel. En utilisant des terres dégradées pour la pisciculture, Acre améliore l'efficacité de l'utilisation des terres et soutient la sécurité alimentaire locale.

CONSIDÉRATIONS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES MÉCANISMES DE FINANCEMENT

Il est important de noter que les mécanismes de financement multiples pourraient (et devraient) regrouper diverses sources de financement (et mécanismes). Par exemple, un programme de reboisement en Amazonie, au Brésil, pourrait commencer par un prêt à faible taux d'intérêt accordé par une banque de développement rural pour l'acquisition de jeunes arbres et la formation des travailleurs, ainsi qu'un investissement direct de l'entreprise pour s'engager avec les propriétaires fonciers et/ou obtenir une concession, puis intégrer un financement à plus long terme par le biais d'un contrat d'exploitation avec un donateur national ou international/une entité corporative par le biais d'un marché du carbone ou d'un système de paiement pour les services écosystémiques. Pour que ces investissements permettent de mettre en place une Nouvelle économie forestière, il faudra veiller à ce qu'ils correspondent aux priorités stratégiques de la juridiction et des communautés. **Cela peut également nécessiter l'adaptation des mécanismes de financement existants afin de réduire les obstacles à l'accès et de s'aligner sur les éléments constitutifs.**



PROCHAINES ÉTAPES

Ce Plan directeur présente les principes de conception, les éléments constitutifs et les mécanismes de financement pour s'aligner sur les investissements nécessaires sur le terrain. Le GCF Task Force continuera à développer des outils supplémentaires pour les juridictions et les partenaires afin d'utiliser ce Plan directeur et de construire une Nouvelle économie forestière. Ces outils comprendront des recommandations pour réduire les obstacles aux mécanismes de financement existants, des recherches en cours sur les mécanismes de financement et les éléments de conception, ainsi que des outils de données mis à jour pour soutenir la mise en œuvre. Consultez notre [site web](#) pour obtenir des mises à jour et de plus amples informations.

NOUS REJOINDRE

Nous avons besoin de toute urgence de mécanismes de financement plus rapides, plus efficaces et plus souples pour construire la Nouvelle économie forestière. Nous avons proposé des stratégies et des idées audacieuses, et nous avons besoin de partenariats audacieux et innovants pour les concrétiser. Venez vous joindre à nous.

Nous sommes reconnaissants à nos partenaires de longue date au sein de l'Initiative internationale norvégienne sur le climat et les forêts et l'Agence norvégienne de coopération au développement pour leur soutien financier continu et leur partenariat avec le GCF Task Force. Ce Plan directeur se veut un document évolutif et nous le mettrons à jour sur notre page web au fur et à mesure que de nouvelles informations seront disponibles. Toute erreur ou omission est involontaire et relève de la seule responsabilité du secrétariat du GCF Task Force.

ANNEXE A.

TABEAU 1. *Critères pour les mécanismes alignés sur la Nouvelle économie forestière*

CRITÈRES	DESCRIPTION	COMPOSANTES
Alignement sur les objectifs en matière de climat et de forêts	Le financement devrait soutenir les initiatives qui s'attaquent à la déforestation et promeuvent l'utilisation durable des terres.	• Pertinence pour la conservation des forêts et la gestion durable des terres • Contribution à la séquestration du carbone et à la réduction des émissions • Intégration de pratiques « climate smart » pour s'aligner sur les objectifs climatiques mondiaux
Soutien au développement économique durable et à la bioéconomie	Les projets doivent promouvoir une bioéconomie durable, en renforçant les chaînes de valeur et la résilience économique.	• Viabilité économique et durabilité des initiatives en matière de bioéconomie • Développement de chaînes de valeur durables, y compris l'agroforesterie et les produits forestiers non ligneux • Intégration aux marchés locaux et mondiaux
Traçabilité et transparence dans la chaîne de valeur	Assurer la traçabilité et la transparence tout au long de la chaîne de valeur afin de promouvoir la durabilité et l'équité.	• Mise en œuvre de systèmes de traçabilité pour les produits forestiers • La certification et l'étiquetage qui soutiennent les pratiques durables • Transparence dans les processus d'approvisionnement et de production, garantissant un commerce équitable et des pratiques éthiques
Inclusion et engagement communautaire	Le financement doit donner la priorité à l'implication de la communauté, en adhérant aux <u>principes directeurs</u> du GCF Task Force et à la <u>politique d'égalité des genres</u> .	• Partenariat avec les populations autochtones et les communautés locales (IPLC) dans la planification et la mise en œuvre des projets • Autonomisation des groupes marginalisés, en particulier les femmes et les populations autochtones • Respect des connaissances et des pratiques traditionnelles • Veiller à ce que les communautés bénéficient directement des chaînes de valeur et des initiatives en matière de bioéconomie
Évolutivité et reproductibilité	Les projets doivent avoir un potentiel d'expansion et d'adaptabilité dans différentes régions ou contextes.	• Capacité à transposer à plus grande échelle les modèles de bioéconomie • Reproduction des chaînes de valeur durables dans d'autres régions • Possibilité d'avoir un impact régional ou mondial grâce à des initiatives modulables
Gouvernance, transparence et renforcement institutionnel	Des cadres de gouvernance solides devraient garantir la transparence, la responsabilité et la collaboration entre les parties prenantes.	• Des structures de gouvernance et de responsabilité claires • Gestion transparente des fonds et responsabilité • Collaboration entre les gouvernements, le secteur privé, la société civile et les communautés locales dans la gestion des chaînes de valeur et des projets de bioéconomie
Innovation, flexibilité et résilience à long terme	Le financement doit encourager les approches innovantes et s'adapter à l'évolution des conditions tout en garantissant un impact à long terme.	• Promotion de modèles de bioéconomie innovants, y compris les pratiques d'économie circulaire • Flexibilité pour s'adapter à l'évolution des demandes du marché et des conditions environnementales • Assurer la durabilité et la résilience des projets pour obtenir des avantages à long terme
Intégrité environnementale et services écosystémiques	Les projets doivent protéger la biodiversité, promouvoir les services écosystémiques et soutenir la gestion durable des terres.	• Amélioration de la biodiversité par la conservation et la restauration • Des pratiques de gestion durable qui préservent les services écosystémiques tels que la séquestration du carbone et la régulation de l'eau • Minimisation de l'empreinte écologique dans les processus de la chaîne de valeur
Résultats mesurables et objectifs des membres du GCF Task Force	Les projets doivent avoir des résultats clairs et mesurables et s'aligner sur les objectifs stratégiques du GCF Task Force, en garantissant la responsabilité et la transparence.	• Définition d'indicateurs pour le suivi de la durabilité, de l'impact économique et de l'équité sociale • Alignement sur les stratégies du GCF Task Force, y compris le Plan d'action de Manaus • Des systèmes transparents de suivi et d'établissement de rapports pour une amélioration continue

ANNEXE B.

PROCESSUS RÉGIONAUX POUR L'ÉLABORATION DE MÉCANISMES SPÉCIFIQUES

Afin d'aider les administrations et les partenaires, nous proposons un processus par étapes pour déterminer comment les quatre éléments d'investissement identifiés ci-dessus pourraient s'appuyer sur des partenaires et des mécanismes de financement pour mettre en place les nouvelles économies forestières.

ÉTAPE 1 | Identifier le type d'investissement

Décrire le type d'investissement en fonction des priorités juridictionnelles.

Exemple : Identifier le programme de restauration par le biais d'un processus de consultation avec les communautés locales.

ÉTAPE 2 | Identifier les mécanismes potentiels

Voir l'annexe C pour une liste non exhaustive des différents mécanismes.

ÉTAPE 3 | Identifier les sources de financement

Souligner la nécessité d'explorer diverses options de financement en raison du caractère limité et de la lenteur du financement public international disponible. Il est essentiel d'évaluer également les possibilités nationales/domestiques afin de garantir un flux de fonds régulier et suffisant.

Décrire les fonds nationaux - tels que les budgets nationaux, les fonds des collectivités locales et les investissements du secteur privé - et les sources internationales - telles que les fonds climatiques, les agences internationales de développement et les marchés mondiaux du carbone.

ÉTAPE 4 | Spécifier les exigences de conception

Veiller à ce que le mécanisme de financement corresponde aux priorités juridictionnelles et aux réalités opérationnelles, et à ce que les fonds soient utilisés aux fins prévues.

Concevoir des mécanismes qui répondent aux critères de l'annexe A pour une nouvelle économie forestière (s'aligner sur les stratégies de développement à faibles émissions, soutenir la conservation de la biodiversité et le développement économique, et répondre de manière adéquate aux besoins et aux réalités locales).

Les mécanismes de financement doivent s'aligner sur les priorités stratégiques du GCF Task Force, notamment la promotion de l'utilisation durable des terres, la réduction de la déforestation, l'amélioration de la résilience climatique et la garantie de l'équité sociale et de l'engagement des communautés. Le financement doit également respecter les principes directeurs du GCF Task Force en matière de partenariat et de collaboration entre les gouvernements infranationaux, les peuples autochtones et les communautés locales, ainsi que la politique de genre, qui mettent l'accent sur l'inclusion, le respect des connaissances traditionnelles et l'équité entre les sexes.

ÉTAPE 5 | Jumelage avec d'autres mécanismes

Mettre en évidence les synergies entre les différents mécanismes de financement. Tirer parti de l'expertise et du réseau du GCF Task Force pour maximiser l'efficacité des mécanismes combinés.

Exemple : Combiner le paiement des services environnementaux avec des initiatives de tourisme durable.

ÉTAPE 6 | Évaluation des résultats

Mesurer l'impact sur la réduction du taux de déforestation et sur les moyens de subsistance des communautés.

Exemples : augmentation de la superficie forestière faisant l'objet d'une gestion durable et augmentation du nombre d'emplois.

ÉTAPE 7 | Répliquer, mettre à l'échelle ou modifier

Discuter des stratégies pour étendre les modèles réussis avec des partenaires et les adapter à d'autres régions.

ANNEXE C.

ÉTUDES DE CAS ET EXEMPLES DE MÉCANISMES FINANCIERS SUPPLÉMENTAIRES

Cette annexe présente plusieurs études de cas spécifiques de divers types de mécanismes financiers qui ont été déployés au sein des juridictions du GCC Task Force, suivies d'un bref aperçu d'autres mécanismes financiers que nous avons évalués et qui sont utilisés pour soutenir les initiatives d'atténuation du changement climatique et d'adaptation à celui-ci. Il ne s'agit pas d'une liste exhaustive, mais d'une liste de ressources et de différents instruments financiers visant à protéger la nature et à améliorer les normes sociales dans les juridictions et les communautés membres du GCF Task Force. Les mécanismes financiers décrits dans ce document se chevauchent souvent et peuvent être appliqués en combinaison.

I. FONDS POUR L'EAU

Les fonds pour l'eau sont des mécanismes financiers innovants conçus pour protéger et gérer les ressources en eau vitales en investissant dans la conservation des bassins versants et les pratiques d'utilisation durable des terres. Ils jouent un rôle essentiel en garantissant la disponibilité et la qualité de l'eau, en particulier dans les régions où les sources d'eau naturelles sont menacées¹. Ils fonctionnent comme un paiement anticipé, financé et géré localement, pour les services écosystémiques.

Principaux éléments

- **Les fonds pour l'eau sont généralement financés par une combinaison de sources publiques et privées.** Il peut s'agir d'agences gouvernementales, d'organisations internationales, d'entreprises et de communautés locales. Les fonds sont utilisés pour soutenir des projets qui améliorent la qualité de l'eau, gèrent les bassins versants et mettent en œuvre des pratiques de conservation.
- **Les fonds pour l'eau qui réussissent ont des structures de gouvernance bien définies qui comprennent un conseil ou un comité multipartite.** Cet organe supervise les opérations des fonds, fixe les priorités stratégiques et assure la transparence et la responsabilité des processus décisionnels.
- **Les fonds pour l'eau efficaces impliquent un large éventail de parties prenantes telles que les communautés locales, les organismes gouvernementaux, les entreprises et les organisations non gouvernementales.** Cet engagement permet d'aligner les intérêts, de favoriser la collaboration et de s'assurer que les fonds répondent aux besoins et aux préoccupations de toutes les parties prenantes.
- **Les fonds pour l'eau soutiennent divers projets de conservation, notamment le reboisement, l'agriculture durable, la lutte contre l'érosion et la gestion de la pollution.** Ces initiatives visent à améliorer la santé des bassins versants, à renforcer la qualité de l'eau et à promouvoir l'utilisation durable des ressources.
- **Un suivi et une évaluation réguliers sont essentiels pour évaluer l'impact des projets du fonds pour l'eau.** Il s'agit d'évaluer les améliorations de la qualité de l'eau, les changements dans les pratiques d'utilisation des sols et la santé générale du bassin hydrographique. Un suivi efficace permet de démontrer la valeur du fonds et d'orienter les investissements futurs.

Résultats attendus

- **Amélioration de la qualité de l'eau :** Les fonds consacrés à l'eau contribuent à réduire la pollution et à améliorer la qualité de l'eau potable en soutenant la conservation des bassins versants et les pratiques durables.
- **Amélioration de la santé des écosystèmes :** Les projets de conservation financés par les fonds consacrés à l'eau contribuent à la protection des habitats naturels, au maintien de la biodiversité et à la préservation des services écosystémiques.
- **Gestion durable de l'eau :** En promouvant des pratiques durables, les fonds pour l'eau garantissent la disponibilité et la gestion à long terme des ressources en eau, en équilibrant les besoins écologiques et humains.
- **Avantages économiques :** L'amélioration de la qualité de l'eau et de la santé des écosystèmes peut soutenir les économies locales en augmentant la productivité agricole, en améliorant les possibilités de tourisme et en réduisant les coûts de traitement de l'eau.

¹ Qu'est-ce qu'un fonds pour l'eau ? La boîte à outils des fonds pour l'eau de [The Nature Conservancy](#).

La **Fundación Natura Bolivia** a été la première à utiliser les accords réciproques sur l'eau (**Acuerdos Recíprocos por Agua, ARA**) pour protéger des millions d'hectares de forêt bolivienne. Ces accords reposent sur un principe simple : les propriétaires fonciers en amont acceptent de conserver leurs forêts en échange d'une compensation sous forme de ruches, d'arbres fruitiers ou d'autres ressources qui améliorent leurs moyens de subsistance. En s'assurant de la coopération des communautés locales et en encourageant l'utilisation durable des terres, ces accords ont permis de protéger avec succès des ressources forestières essentielles. Les bassins hydrographiques, qui garantissent un approvisionnement régulier en eau propre aux communautés situées en aval, tout en préservant la biodiversité. Le succès de ces accords réside dans leur nature réciproque, les communautés en amont et en aval bénéficiant toutes deux de l'accord. Depuis leur création, ces accords ont permis la conservation de plus de 6 millions d'hectares de forêt, ce qui a un impact direct sur la vie de 60 000 personnes en Bolivie. Le modèle de la Fundación Natura Bolivia est devenu un exemple majeur de la manière dont les fonds pour l'eau peuvent être mis en œuvre efficacement pour atteindre des objectifs environnementaux et sociaux, en promouvant la durabilité à long terme et la résilience des écosystèmes vulnérables.

II. LE FONDS POUR L'AMAZONIE

Le Fonds pour l'Amazonie est une initiative importante au Brésil, visant à soutenir les efforts de réduction de la déforestation et à promouvoir l'utilisation durable des terres dans la forêt amazonienne. Créé en 2008, le fonds est géré par la Banque brésilienne de développement (BNDES) et est principalement financée par des dons de la communauté internationale, la Norvège étant le plus grand contributeur. Le Fonds pour l'Amazonie joue un rôle crucial en soutenant les États brésiliens, en particulier les États membres du GCF Task Force dans la région de l'Amazonie, en fournissant des ressources financières et un soutien technique aux initiatives menées par les États. Cette collaboration renforce les capacités des États à mettre en œuvre des politiques environnementales, à améliorer la gouvernance forestière et à promouvoir un développement durable aligné sur les priorités régionales. La structure de gouvernance participative du Fonds garantit que les perspectives des États sont incluses dans les processus de prise de décision, ce qui permet d'aligner davantage ses activités sur les besoins spécifiques de chaque État.

Composants clés

- **Le Fonds pour l'Amazonie est financé par des dons de gouvernements étrangers, notamment la Norvège et l'Allemagne, et d'autres bailleurs de fonds internationaux.** Les fonds sont versés en fonction des réductions d'émissions vérifiées en Amazonie, l'accent étant mis sur le soutien aux efforts du Brésil pour freiner la déforestation. Le Fonds a reçu un total d'environ 236 millions d'USD de dons, principalement de la Norvège, de l'Allemagne et de Petrobras. Sur ce total, environ 150 millions de dollars ont été déboursés pour financer plus de 100 projets visant à réduire la déforestation, à promouvoir l'utilisation durable des terres et à renforcer les capacités des communautés locales et indigènes dans la région amazonienne, selon le site web du Fonds pour l'Amazonie.
- **Le Fonds pour l'Amazonie est géré par la BNDES, la banque nationale de développement, qui supervise l'allocation des fonds aux différents projets.** Un comité de pilotage, composé de représentants du gouvernement fédéral et des États, de la société civile et des organisations indigènes, veille à ce que les activités du fonds s'alignent sur les priorités nationales et locales.
- **Le fonds fait appel à un large éventail de parties prenantes, notamment les communautés locales, les ONG, les agences gouvernementales et les partenaires du secteur privé.** Cette approche inclusive garantit que les projets financés par le Fonds répondent aux besoins des personnes les plus touchées par la déforestation et la dégradation de l'environnement.
- **Le Fonds pour l'Amazonie soutient un large éventail de projets, notamment la surveillance des forêts, l'agriculture durable et le renforcement des territoires indigènes.** Ces projets visent à promouvoir l'utilisation durable des terres, à améliorer la gouvernance forestière et à renforcer les moyens de subsistance des communautés locales.
- **Le Fonds pour l'Amazonie accorde une grande importance au suivi et à l'évaluation de l'impact des projets financés.** Il s'agit notamment de suivre les réductions des taux de déforestation, les améliorations des pratiques d'utilisation des terres et la santé générale du biome amazonien.

Résultats attendus

- **Le Fonds pour l'Amazonie vise à réduire de manière significative la déforestation en Amazonie**, contribuant ainsi aux efforts mondiaux de lutte contre le changement climatique.
- En finançant des projets qui favorisent l'utilisation durable des terres et améliorent les moyens de subsistance locaux, **le Fonds pour l'Amazonie soutient le développement économique à long terme de la région amazonienne**.
- **La structure de gouvernance du fonds favorise la transparence et la responsabilité**, garantissant que les projets sont gérés efficacement et produisent des résultats tangibles.

▣ Étude de cas : Acre, Brésil - Soutien du Fonds pour l'Amazonie au projet "Zéro feu de forêt" d'Acre

Le Fonds pour l'Amazonie a contribué à soutenir l'État d'Acre dans le cadre du projet "Zéro feu de forêt", qui vise à réduire de manière significative l'incidence des incendies de forêt dans la région. Ce projet, qui bénéficie d'un **investissement total d'environ 15,6 millions de BRL (environ 3,2 millions d'USD)** de la part du Fonds pour l'Amazonie, vise à renforcer les mesures de prévention et de lutte contre les incendies dans l'État d'Acre. Cette initiative est essentielle pour protéger les vastes forêts de l'État des effets dévastateurs des incendies, qui sont devenus de plus en plus fréquents en raison du changement climatique et des activités humaines.

Le projet "Zéro feu de forêt" vise à renforcer les capacités de lutte contre les incendies de l'État d'Acre en améliorant les systèmes de surveillance, en formant les brigades de pompiers locales et en sensibilisant la population à l'importance de la prévention des incendies de forêt. Le projet intègre également des technologies de pointe, telles que la surveillance par satellite, aux connaissances traditionnelles des communautés locales afin de créer un système efficace d'alerte précoce et de réponse. Le projet a ainsi permis de réduire le nombre d'incendies de forêt, protégeant à la fois l'environnement et les moyens de subsistance de ceux qui dépendent de la forêt.

Cette initiative est un élément clé de la stratégie plus large de l'Acre pour parvenir à une gestion durable des forêts. L'investissement substantiel du Fonds pour l'Amazonie dans le projet "Zéro feu de forêt" a non seulement contribué à protéger la biodiversité de la région, mais a également renforcé la position de l'Acre en tant que chef de file de la conservation de l'environnement en Amazonie. La réussite du projet sert de modèle à d'autres régions du bassin amazonien confrontées à des défis similaires en matière de prévention et de gestion des incendies de forêt.

Sources : [Amazon Fund - Zero Forest Fires Project](#) et [Amazon Fund Overview](#)

III. TRANSFERTS FISCAUX ÉCOLOGIQUES

Les transferts fiscaux écologiques (TFE) sont des mécanismes financiers qui redistribuent les ressources des gouvernements nationaux ou centraux aux entités infranationales (telles que les États, les provinces ou les municipalités) en fonction de leurs performances environnementales. Cette relation est essentielle pour les TFE, car elle permet d'aligner les incitations fiscales sur les objectifs écologiques, encourageant ainsi une meilleure gestion de l'environnement au niveau local. Les gouvernements nationaux établissent le cadre et les critères des transferts, tandis que les entités infranationales sont responsables de la mise en œuvre des pratiques de conservation et de la gestion des ressources naturelles. Cette structure garantit que les gouvernements locaux sont motivés pour améliorer les résultats environnementaux, puisque leurs ressources financières sont directement liées à leurs performances écologiques.

Composants clés

- **Les TFE distribuent des ressources financières sur la base de critères environnementaux spécifiques.** Il peut s'agir de mesures telles que la gestion de zones protégées, la conservation des forêts ou l'amélioration de la qualité de l'eau. La distribution est conçue pour récompenser les entités qui atteignent ou maintiennent des normes environnementales élevées.
- **L'allocation des fonds est basée sur des indicateurs environnementaux tels que l'étendue des zones protégées, la conservation de la biodiversité ou le contrôle de la pollution.** Ces indicateurs sont utilisés pour évaluer et comparer les performances environnementales des différentes entités.

- **La mise en œuvre des TFE implique des agences nationales ou étatiques qui définissent les critères d'évaluation, supervisent la distribution des fonds et veillent au respect des exigences du programme.** La collaboration avec les autorités locales et les organisations environnementales est essentielle pour une gestion efficace.
- **Un suivi et une évaluation réguliers sont essentiels pour évaluer l'impact des TFE.** Il s'agit notamment de suivre les résultats environnementaux, d'évaluer l'efficacité des mécanismes de financement et de procéder aux ajustements nécessaires pour améliorer le programme.

Résultats attendus

- **Les TFE encouragent les efforts de conservation** en fournissant des incitations financières pour une meilleure gestion de l'environnement et la protection des ressources naturelles.
- **L'alignement des transferts fiscaux sur les performances écologiques favorise une gestion plus efficace et durable des ressources naturelles.**
- **Les fonds provenant des TFE peuvent être utilisés pour renforcer les capacités locales** de gestion de l'environnement, améliorer les infrastructures et renforcer l'engagement des communautés dans les activités de conservation.
- **Les TFE s'appuient sur des indicateurs et des données environnementales spécifiques,** ce qui garantit que les fonds sont alloués sur la base de résultats concrets et mesurables.

► Étude de cas : Kalimantan Nord, Indonésie - Transfert fiscal écologique

Le Kalimantan du Nord a mis en place un système innovant du TFE pour promouvoir la gouvernance forestière durable et la gestion de l'environnement. Ce programme, lancé en 2019, s'appuie sur l'engagement de la province en faveur d'un développement fondé sur l'écologie en intégrant des indicateurs écologiques dans les transferts fiscaux. Le cadre du TFE à Kalimantan Nord fonctionne par le biais de différents canaux, notamment le Fonds d'incitation régional (DID), le Fonds d'allocation spécifique (DAK) et les Fonds villageois (DD). Ces fonds sont alloués aux régions et aux villages en fonction de leurs performances écologiques, ce qui incite les gouvernements locaux à investir dans des efforts de conservation et à maintenir leur intégrité écologique.

Le programme TFE de Kalimantan du Nord a permis de relever les défis environnementaux de la région, notamment en ce qui concerne la préservation de ses vastes écosystèmes de mangrove et de ses forêts. En liant les incitations fiscales aux résultats écologiques, le Kalimantan du Nord a non seulement renforcé la protection de ses ressources naturelles, mais aussi amélioré la capacité des gouvernements locaux à gérer ces ressources de manière durable. Cette approche a permis d'améliorer les conditions environnementales au niveau des villages et a favorisé une plus grande sensibilisation à l'environnement au sein des communautés locales, faisant du Kalimantan du Nord un exemple majeur de la manière dont les politiques fiscales peuvent être utilisées pour atteindre des objectifs à la fois environnementaux et socio-économiques.

Source : *GCF Task Force et CDP pitchbook pour le Kalimantan du Nord.*

IV. AUTRES EXEMPLES DE MÉCANISMES FINANCIERS POUR L'ACTION CLIMATIQUE

Paiement pour services environnementaux (ou écosystémiques) : Les paiements pour services environnementaux (PSE) sont peut-être l'instrument financier le plus connu pour la conservation de la nature. Il s'agit d'incitations financières (paiements) offertes aux utilisateurs des terres ou aux intendants en échange de la gestion de leurs terres de manière à ce qu'elles procurent des avantages environnementaux. Ces avantages, connus sous le nom de services environnementaux ou écosystémiques, sont les fonctions naturelles que des écosystèmes sains fournissent à chacun d'entre nous, telles que l'eau propre, la séquestration du carbone et la biodiversité. Par exemple, un bailleur de fonds peut payer pour des hectares de terres conservées, comme dans le cas des forêts tropicales. Les PSE peuvent être considérés comme un instrument qui peut être adapté à des défis spécifiques à une juridiction ou à un paysage, comme une meilleure gestion des incendies ou le paiement de propriétaires fonciers pour conserver des zones critiques de leurs propriétés comme des sources d'eau ou des lits de rivières. La manière dont les programmes de PSE sont mis en place est très variée. Il s'agit notamment du type et de l'ampleur des avantages environnementaux qu'ils ciblent, de qui les paie, des actions qu'ils récompensent, de la manière dont ils mesurent le succès, ainsi que du montant et de la manière dont ils paient les participants. L'efficacité et l'efficience des programmes de PSE dépendent manifestement de la qualité de leur conception. En fin de compte, un programme de PSE bien conçu est la clé de sa réussite.

- ▣ **Étude de cas :** Le [paiement des services environnementaux](#) du Costa Rica géré par le FONAFIFO pour protéger les forêts tropicales primaires. Les activités financées, soit directement par le FONAFIFO, soit par des intermédiaires accrédités tels que des organisations non gouvernementales ou des associations locales, comprennent la protection, le reboisement et les systèmes agroforestiers.

Pour plus d'informations : Paiements pour les services environnementaux : Past Performance and Pending Potentials par [Wunder et. al \(2020\)](#).

Fonds fiduciaire : Un fonds qui contient des actifs au nom d'une personne ou d'une organisation dans un but spécifique. L'utilisation des fonds fiduciaires comme instrument financier peut fournir un financement stable et à long terme pour la protection de l'environnement ou les activités qui améliorent les moyens de subsistance dans nos juridictions membres. Ils peuvent être créés par des entités privées ou par le gouvernement. Les fonds pour l'eau de toute l'Amérique latine sont des exemples de cet instrument financier : les différents acteurs qui coexistent sur le territoire d'un bassin hydrographique contribuent financièrement au fonds fiduciaire avec un administrateur désigné (normalement une organisation non gouvernementale) qui coordonne les solutions fondées sur la nature, telles que la restauration ou le paiement des services environnementaux, afin d'obtenir de meilleurs résultats sociaux et environnementaux dans la région. Bien que les fonds pour l'eau soient un instrument financier établi axé sur les bassins hydrographiques, les fonds fiduciaires peuvent également fonctionner en se concentrant sur les actions de gestion des terres.

- ▣ **Étude de cas :** Les [fonds pour l'eau](#) en Équateur fonctionnent grâce aux investissements des acteurs privés et publics impliqués et intéressés par la préservation du bassin dans le cadre d'un système participatif. Ces systèmes participatifs sont conformes aux approches juridictionnelles du GCF Task Force, dans la mesure où la participation est essentielle pour renforcer et légitimer les actions menées dans le paysage.

Pour plus d'informations : [L'Alliance latino-américaine des fonds pour l'eau](#)

Échanges dette-nature : Les échanges dette-nature convertissent la dette extérieure d'un pays en monnaie locale qui est ensuite utilisée pour financer des projets de conservation ou de protection de l'environnement. Dans le cadre d'un échange dette-nature, un investisseur, tel qu'un bailleur de fonds bilatéral ou multilatéral, un investisseur privé ou une ONG, peut éteindre une partie de la dette d'un pays à revenu faible ou intermédiaire en échange de monnaie locale ou d'« obligations écologiques ». Ces fonds sont ensuite utilisés pour soutenir des projets environnementaux dans le pays bénéficiaire.

- ▣ **Étude de cas :** Dans le cadre d'une [collaboration en 2016](#), les Seychelles se sont associées à The Nature Conservancy (TNC) pour restructurer une partie de leur dette nationale. Cette approche innovante génère jusqu'à 430 000 dollars par an, spécifiquement alloués à la conservation marine et aux efforts d'adaptation au changement climatique dans le pays.

Pour plus d'informations : Article du [Forum économique mondial](#)

Les capitaux concessionnels : La mobilisation de capitaux à des conditions favorables signifie un financement à des taux d'intérêt inférieurs à ceux du marché, ce qui facilite le financement de projets respectueux de l'environnement. Ce financement peut prendre la forme de subventions (aucun remboursement n'est exigé), de prêts à taux réduit (avec un faible taux d'intérêt, de longues périodes de remboursement et des délais de grâce prolongés) ou d'un allègement de la dette (annulation partielle ou totale de la dette existante).

- ▣ **Étude de cas :** [Incentives for Sustainable Soy in the Cerrado](#) (TNC, 2019), et le plan ABC du Brésil, d'une durée de dix ans, qui utilise des crédits publics subventionnés pour financer des pratiques agricoles à faible émission de carbone.

Pour plus d'informations : Le rôle du financement transitoire dans la réalisation des objectifs en matière d'utilisation des terres et de climat ([PNUE et al., 2023](#))

Mécanismes de réduction des risques : Les mécanismes de réduction des risques visent à répondre aux préoccupations en matière d'investissement, en diminuant le risque pour l'investisseur ou le bailleur de fonds. Il peut s'agir de garanties qui couvrent les défaillances potentielles des prêts, d'une assistance technique pour améliorer l'efficacité des projets et de garanties de première perte qui atténuent les pertes initiales en cas d'échec du projet. En s'attaquant à ces facteurs de risque, les mécanismes de réduction des risques encouragent la participation du secteur privé et l'investissement. débloquer des ressources financières supplémentaires pour les objectifs de développement durable. La réduction des risques peut également prendre la forme de lois et de politiques gouvernementales qui établissent la transparence et la certitude sur un marché ou dans une juridiction, ce qui peut contribuer à attirer les investisseurs.

- ▣ **Étude de cas :** [Le Mécanisme pour les produits responsables](#) (RCF) fournira des prêts de fonds de roulement renouvelables avec des taux d'intérêt réduits aux producteurs de soja qui vont au-delà des exigences légales en matière de protection de l'environnement.

Plus d'informations : Financement de solutions basées sur la nature pour l'adaptation à grande échelle : Learning from Specialized Investment Managers and Nature Funds ([Centre mondial sur l'adaptation, 2023](#))

Le financement mixte : Le financement mixte combine des ressources publiques et privées pour réduire les risques des investissements et débloquer des capitaux privés pour les solutions climatiques. Les fonds publics ou philanthropiques peuvent jouer un rôle de catalyseur, en augmentant l'attrait des investissements du secteur privé. La plupart des instruments financiers décrits ci-dessus peuvent être considérés comme des mécanismes de financement mixte s'ils combinent des ressources financières publiques et privées, dans le but de tirer parti de ces ressources pour accélérer les progrès vers la réalisation des objectifs environnementaux. Le Financement de projets pour la permanence (PFP) est un exemple de la manière dont un plan de financement mixte peut être conçu.

▣ **Étude de cas :** [L'initiative Herencia Colombia](#) financée par le modèle PFP a obtenu 245 millions de dollars de sources publiques et privées pour protéger de manière permanente 32 millions d'hectares de paysages terrestres et marins en Colombie.

Pour en savoir plus : [Les PFP](#) sont un outil permettant aux gouvernements et aux communautés locales, en partenariat avec des bailleurs de fonds et des ONG, de tirer parti d'un éventail d'instruments financiers et de garantir la gestion et le financement à long terme de réseaux de zones de conservation.

Paielements basse sur les resultats : Les paiements basés sur les résultats (RBP) sont des paiements promis sur la base de la réalisation d'un résultat convenu (par exemple, la réduction des taux de déforestation). Les paiements basés sur les résultats sont un élément fondamental des mécanismes de réduction des émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts (REDD+), garantissant que les performances de REDD+ sont correctement incitées et récompensées, et fournissant une source de revenus aux juridictions et aux communautés pour continuer à mettre en œuvre des programmes et des activités visant à réduire la déforestation.

▣ **Étude de cas :** Accord de réduction des émissions du Partenariat pour le carbone forestier avec la province de Kalimantan de l'Est, Indonésie ([Banque mondiale, 2022](#)).

Plus d'informations : Examen des données probantes : Paiements basés sur les résultats ([Unité d'évaluation indépendante du Fonds vert pour le climat, 2020](#)).

Financement du march du carbone : Le financement du marché du carbone permet de lutter contre le changement climatique au moyen d'instruments d'émission négociables (par exemple, des crédits et des permis). Il existe deux types de marchés : les marchés volontaires, où les entreprises peuvent compenser volontairement leurs émissions, généralement par l'achat et le retrait de crédits de compensation vérifiés résultant de la protection des forêts et d'autres types d'activités ; et les marchés réglementés ou de conformité, où la participation et le respect des exigences du marché sont obligatoires. Dans un marché de conformité - souvent appelé marché de quotas d'émission - la participation et le respect des exigences du marché sont obligatoires. Système d'échange de quotas d'émission (SCEQE) - un gouvernement peut fixer une limite (plafond) pour les émissions totales de gaz à effet de serre qui diminue au fil du temps afin d'atteindre un objectif de réduction des émissions. Le SCEQE s'appliquerait à des secteurs plafonnés (par exemple, l'industrie, l'électricité, les transports, la fabrication) et le plafond serait divisé en permis, qui sont mis à disposition de différentes manières, notamment par le biais de ventes aux enchères, ce qui permet d'établir un signal de prix clair sur les émissions. Les entités doivent remettre suffisamment de permis pour correspondre à leurs émissions réelles, et comme les permis diminuent au fil du temps et que leur prix augmente, elles sont incitées à investir dans des technologies propres et des approches à faible teneur en carbone, et à réduire leurs émissions. De nombreux systèmes d'échange de quotas d'émission offrent également la possibilité d'encourager les réductions et les absorptions dans des secteurs qui ne sont pas couverts par le plafond (par exemple, les solutions basées sur la nature) grâce à la génération et à l'inclusion de crédits de compensation.

▣ **Étude de cas :** Des initiatives telles que le programme de [Cap-and-Trade](#) en Californie comprennent des quotas de carbone et des crédits de compensation qui peuvent être échangés et utilisés pour financer des activités de réduction des émissions. Des programmes tels que la [LEAF Coalition](#) cherchent à générer des crédits REDD+ juridictionnels pour les juridictions utilisant le [standard ART/TREES](#).

Pour plus d'informations : GHG Market Report 2023 ([IETA, 2023](#))

Credits de biodiversité : Les crédits de biodiversité sont un instrument basé sur le marché qui encourage les actions visant à améliorer la biodiversité. À l'instar des crédits carbone pour les réductions de gaz à effet de serre, les crédits de biodiversité représentent des améliorations mesurables de la santé et de la diversité des écosystèmes. Les propriétaires fonciers, les communautés ou les organisations qui mettent en œuvre des pratiques favorisant la biodiversité peuvent obtenir ces crédits. Ces crédits peuvent ensuite être échangés sur un marché, ce qui permet aux entreprises ou aux particuliers de compenser leurs impacts négatifs sur la biodiversité en achetant des crédits. Cela crée une incitation financière pour la conservation de la biodiversité et les efforts de restauration.

- ▣ **Étude de cas :** Les systèmes de crédit en faveur de la biodiversité sont encore naissants, mais ils se développent dans le monde entier. Un [rapport](#) récent de Pollination évalue de multiples systèmes.

Plus d'informations : Les "crédits de biodiversité" peuvent-ils stimuler la conservation ? ([WRI, 2024](#))

Financement communautaire : Le financement communautaire des projets forestiers et climatiques permet aux communautés locales de gérer les efforts de conservation et d'en tirer profit. Il implique la prise de décision locale et le partage des bénéfices, en s'appuyant sur les connaissances indigènes et en promouvant des pratiques durables. Les sources de financement comprennent les banques multilatérales de développement, l'aide bilatérale des pays développés, les fonds climatiques internationaux, les ONG, les fondations philanthropiques, les initiatives de RSE du secteur privé, le crowdfunding, les subventions gouvernementales et les accords environnementaux internationaux tels que REDD+. Ces diverses sources garantissent que les communautés, souvent les plus touchées par le changement climatique, disposent des ressources nécessaires à une gestion efficace des ressources naturelles.

- ▣ **Étude de cas :** [L'initiative sur les droits fonciers communautaires et le financement de la conservation \(CLARIFI\)](#) est conçue pour autonomiser les communautés locales en sécurisant les droits fonciers et en facilitant l'accès au financement de la conservation. L'initiative fournit une assistance technique, des ressources financières et des partenariats stratégiques pour aider les communautés à gérer durablement leurs terres et à bénéficier des efforts de conservation. CLARIFI vise à aligner le financement de la conservation sur les droits fonciers des communautés, en améliorant à la fois les résultats environnementaux et l'autonomisation locale. L'initiative cherche à lever 10 milliards de dollars pour soutenir ces objectifs, sous forme de subventions de 100 000 à 50 millions de dollars, afin de favoriser le développement durable et la conservation de la biodiversité.
- ▣ **Étude de cas :** Le [Fonds territorial méso-américain](#) est un mécanisme financier alternatif conçu par l'Alliance méso-américaine des peuples et des forêts, par et pour les peuples autochtones et les communautés locales. Le fonds cherche à augmenter le financement direct à une moyenne annuelle de 30 à 40 dons avec des montants commençant à 50 000 USD. Il est dirigé par un conseil d'administration composé de 7 personnes.

Pour plus d'informations : [Accueil \(clarifirights.org\)](#) et [Fondo Territorial Mesoamericano](#)